

LE DOSSIER P.13 à 16

## Rentrée scolaire 2017

Bilan de rentrée et nouveautés



La rentrée à l'école de Laure

# ou Vivournet

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GIGNAC-LA-NERTHE

Les rendez-vous  
culturels  
de l'automne

*Page 8 à 9*

Vers un  
coeur de ville  
renové

*Page 20 à 21*

Retour sur  
le forum  
des associations

*Page 22 à 23*





## P4 à 7 ACTUALITÉS

Ça s'est passé à Gignac  
Hommage à des personnalités gignacaises  
Journée du patrimoine  
Partenariat avec Pôle emploi  
Cap sur l'Argentine  
TNT : Changement de fréquences



## P8 à 9 CULTURE

Les rendez-vous culturels de l'automne



## P13 à 16 DOSSIER SPÉCIAL

Rentrée scolaire 2017

## P10 à 11 CADRE DE VIE

PLUi : la concertation se poursuit

## P12 ENVIRONNEMENT

Propreté, c'est l'affaire de tous



## P17 à 19 ESTIVALES

Un été animé



## P20 à 21 TRAVAUX

Vers un coeur de ville renoué



## P22 à 25 ASSOS&CO

Forum des associations  
L'équipe de l'OCLG  
Après-midi créative de l'Obro  
Opération brioches



## P26 HISTOIRE D'ICI

Chronique sur le passé agricole de Gignac

## P27 DÉMOCRATIE LOCALE

### Lou Vivournet

Directeur de la publication :  
Robert De Vita

Rédaction :  
Loïc Taniou et  
Marie-Caroline Tsakirooulos

Graphisme :  
Séverine Braca

Photographies :  
LT, MCT, SB  
Coca et Xdr

Contact :  
Service Communication  
04 42 31 13 00

Imprimerie :  
2B print

Dépôt légal à parution

## JUIN

**NAISSANCES :**  
Ava WIEDERKEH

## JUILLET

**NAISSANCES :**  
Justine DEMOLLI CONTRERAS  
Anaïs GOMIS  
Luna MARTINELLI  
Julian WIRTH  
Alyssa TASSY  
Raisa TOCILA TRIFU

### DÉCÈS :

Mireille CAVENEL née CHAMPY  
Gilbert MATTEI  
André CORLAY

Jeannine TOSELLI née ROMANILLE  
Alain CALLEJON  
Léopold BÉRINO  
Frédéric YVARS

### MARIAGES :

Jean-Philippe DOYA et Johanna RIQUELME  
Eric LEFEVRE et Marie-Hélène PULE

## AOÛT

### NAISSANCES :

Lucas AROUTUNIAN  
Maël CHIRINIAN  
Clarisse LANGUMIER THEA  
Anna ARGEME  
Mariya BENAHMED  
Lola RUIZ  
Maxime PIERNAVIEJA

### MARIAGES :

Sebastien MARCO et Emeline CROENNE  
Johann CAROUX et Myriam DJELLOULI

### DÉCÈS :

Emiliena GIMENES née BRACA  
Joséfa BELANDO née RUIZ  
Fethi KAYHAN  
Steve DUGOIS  
Christiane GARCIA  
Jean CAVENEL



## Entre les citoyens et la politique, le fossé se creuse

Les différentes réformes territoriales finissent de couper le lien entre élus de proximité et pouvoir décisionnel.

Chaque année, et depuis plusieurs années, les budgets des communes sont durement touchés par des mesures qui affaiblissent le service public et amènent les villes à une faillite annoncée.

Une nouvelle baisse des dotations et la suppression des contrats aidés viennent, en ce deuxième semestre 2017, d'anéantir les bonnes volontés et les derniers espoirs de certains Maires qui, pour certains, n'ont pu assurer la rentrée scolaire par incapacité de fournir le personnel nécessaire.

Jusqu'où ira l'affaiblissement du pouvoir des citoyens, des communes, et de leurs représentants ?

Les compétences, c'est-à-dire le droit d'agir avec les personnels et les budgets alloués ont, pour beaucoup, disparu au profit des Métropoles ou des grandes communautés de communes.

Ainsi, pour la Ville de Gignac-la-Nerthe :

- La voirie : compétence communale ? Mon œil, c'est la Métropole.
- Le ramassage des ordures et le nettoyage : compétence communale ? Mon œil, c'est encore la Métropole.
- L'urbanisme, l'élaboration des PLU : compétence communale ? Encore mon œil, c'est toujours la Métropole.
- Les réseaux eau potable, pluvial et assainissement : Compétence communale ? Vous le voyez, toujours mon œil ?

Si l'on ajoute à cela les Préfectures, qui menacent les communes carencées en logements sociaux de leur ôter la possibilité de refuser des permis de construire et ainsi d'urbaniser à leur guise à coup de centaines de logements sociaux, vous avez un bon aperçu d'une situation qui éloigne chaque jour davantage les citoyens de notre République.

De ce fait, les Maires passent un temps fou à défendre auprès des collectivités le bien-fondé et l'urgence des dossiers présentés, comme les grandes orientations du futur PLU, qu'ils souhaitent pour la prochaine décennie.

Oui, mais voilà, ces collectivités sont aussi victimes des baisses de dotations de l'État, et autres joyusetés du même acabit.

En conséquence, les relations sont parfois compliquées entre demandes communales légitimes et les budgets métropolitains disponibles. Chose dont les administrés n'ont cure car eux considèrent qu'ils n'ont qu'un interlocuteur, et un seul : le Maire et c'est tout.

D'ailleurs comment imaginer, lorsque l'on est citoyen communal, d'aller réclamer la pose d'un potelet, ou un marquage au sol, à l'exécutif ou à l'administration d'une Métropole de près de 2 millions d'habitants ?

Dans ces conditions, les Maires n'ont pas d'autres alternatives que d'assumer pleinement et personnellement les dossiers communaux qui ne relèvent ni de leurs responsabilités, ni de leurs pouvoirs. Ils doivent engager toutes leurs forces pour laisser à leur ville sa capacité de vivre et d'envisager sereinement présent et avenir.

En conséquence, le découragement n'est pas toujours très loin, même si ce n'est pas le cas dans notre commune.

Voilà quelques raisons qui préparent en France un retrait important des Maires aux prochaines élections municipales.

Mon œil et l'équipe du Vivournet vous souhaitent une bonne rentrée.

# Ça s'est passé à Gignac



Vide greniers du COS, 2 septembre 2017



Enregistrement d'un jingle pour France Bleu Provence avec des habitants, 27 juillet 2017



L'école Célestin Arigon chante pour les seniors, 4 juillet 2017



Vide greniers du CIQ de Laure, 1<sup>er</sup> juillet 2017



Guignol au théâtre de verdure du square, 16 septembre 2017



# Hommage de la commune à des personnalités Gignacaises



Rose-Éliane et Marcel Olive, émouvants par l'hommage qui leur a été rendu



L'engagement sportif et humain de Christian Robert justement salué

**L'émotion était grande ce 14 juillet, place de la Mairie, lors de la cérémonie républicaine où le Maire et l'ensemble du conseil municipal ont remis des médailles de la ville à trois personnalités Gignacaises.**

## Rose-Éliane et Marcel, l'histoire agricole de Laure

Les deux premières médailles de la ville ont été décernées à Rose-Éliane et Marcel Olive qui ont exploité une laiterie à Laure, durant plus de cinquante années. « C'est un grand bonheur de vous honorer, a déclaré le Maire, Christian Amiraty avec émotion. Marcel Olive, vous êtes né en 1936 à Gignac-la-Nerthe, quartier des Lagneaux, appelé maintenant rue Gustave Olive du nom de votre père. »

Enfant d'une famille d'agriculteurs, Marcel a fréquenté l'école communale qui était à l'époque située dans les locaux actuels de la Mairie. La salle des mariages était le préau et la cour de récréation était accolée au presbytère.

« Vous rappelez-vous comment vous alliez chiper des figues chez M. Le Curé ? Ensuite, Marcel vous quittez l'école à 12 ans. Entre l'école et vous, on peut dire que cela n'a pas été une grande histoire d'amour, a plaisanté le Maire avant de retracer la vie de Rose-Éliane.

« Rose-Éliane, vous êtes née Desmero en 1931 à l'Estaque. Fille d'immigré italien du Piémont, vos parents possédaient des vaches à l'Estaque et décident de venir s'installer à Laure en 1937 pour devenir producteurs laitiers et porcins.

Rose-Éliane, vous décidez de reprendre l'exploitation de vos parents avec Marcel pour quatre à cinq années. Cela va finalement durer plus de cinquante ans ! »

La laiterie a toujours été un lieu de rencontre où les enfants venaient voir les animaux et les parents échangeaient quelques mots. « Lorsque vous avez fermé votre exploitation, la commune a perdu un peu d'elle-même, une activité qui rythmait la vie quotidienne du hameau de Laure » a rappelé le Maire.

Tous deux ont été longuement applaudis par l'assemblée qui souhaitait rendre hommage à ces attachants personnages.

## Christian Robert, l'engagement sportif auprès des jeunes

Ensuite, M. Le Maire a honoré un autre Gignacais, Christian Robert, pour son engagement sportif, ses résultats et son investissement auprès des jeunes.

« C'est avec une grande fierté et une admiration partagée avec l'ensemble du conseil municipal que je vais vous remettre la médaille de la ville, a souligné chaleureusement le Maire. Vous êtes un exemple pour les plus jeunes. Nous tenions à récompenser votre parcours remarquable. »

Christian Robert est né en 1952 à Constantine, en Algérie. Il est arrivé en France à l'âge de 10 ans. A 15 ans, il commence à distribuer les télégrammes pour la Poste, puis il est ensuite détaché à l'ASPTT pour donner des cours de boxe. « En 1967, vous commencez la boxe anglaise, en cachette, sans le dire à vos parents. Ils

l'apprendront seulement quand vous deviendrez Champion de Provence. Bien plus tard, vous apprendrez que votre père boxait également. »

Christian Robert pratique ensuite la boxe française et la boxe américaine. Il s'installe en 1986 à Gignac-la-Nerthe et passe ses premiers diplômes pour enseigner la boxe française. En 1996, il crée le club « Punch Université » qu'il préside pendant de nombreuses années avant de passer le relais à son épouse, qui est toujours présidente aujourd'hui.

« Vous créez également une nouvelle discipline le Chauss'Fight, un mélange de kick boxing, et de savate et poursuivez un parcours remarquable dans les sports de contact et discipline associée, a souligné le Maire. Vous rendez accessible ces disciplines aux personnes souffrant d'un handicap en créant le handiboxing, une démarche remarquable à saluer pleinement. » Sous son égide, le Punch Université qui compte chaque année une centaine de licenciés remporte les titres de meilleur club de France en 1999, 2001 et 2003. Christian Robert a formé trois champions de France en K1, Boxe Thaï et Pancrace.

« Vous faites de la boxe un vecteur de réussite et une belle école de la vie, a salué le Maire, à la fin de son hommage. Je sais que vous avez remis sur le bon chemin de nombreux jeunes qui sont devenus aujourd'hui des chefs d'entreprise. » Un parcours exemplaire à son tour salué et applaudi par les nombreuses personnes présentes.

## A la découverte des curiosités de Laure



Vue sur les cochonniers

**Plus de soixante-dix personnes ont participé à la visite commentée du hameau de Laure, qui s'est déroulée le samedi 16 septembre après-midi, dans le cadre des journées du patrimoine.**

Michel Métenier, enseignant au collège Le Petit Prince et historien, a apporté de passionnants éclairages au fil des lieux visités parmi lesquels figuraient l'ancienne laiterie, les vieux cochonniers, le cercle St. Laurent, l'école de Laure, le Mas Bleu et ses caves... Michel a également fait découvrir de nombreuses curiosités comme un platane centenaire, un vieux panneau publicitaire des années 80, une croix de mission de 1858, détruite en 1909 et réinstallée en 1988... La visite s'est conclue par un goûter au GardenLab et par une petite présentation du puits de la Pousaraque dont la restauration a commencé.



Sympathique attente place de Laure avant la visite



Petite halte près de la croix



En route vers l'ancienne laiterie

## Le partenariat avec Pôle emploi se poursuit



**Grâce à un partenariat créé avec Pôle emploi Marignane pour vous aider dans vos recherches d'emploi, de formation, ou encore obtenir des informations spécifiques, une rubrique a été créée sur le site internet de la commune.**

Sur gignaclanerthe.fr, vous pouvez retrouver régulièrement dans la rubrique formation/emploi, présente sur la page d'accueil, une sélection d'offres d'emploi, de formations ou



des informations particulières (forum métiers, journées d'informations collectives sur des secteurs qui recrutent, ateliers...). Par ailleurs, dans le cadre de ce partenariat, la commune met régulièrement à disposition de Pôle Emploi Marignane l'espace Pagnol ou d'autres espaces publics pour des informations collectives (métiers aéroporitaires...), des ateliers de recherche d'emploi et de simulation d'entretiens.

## Cap sur l'Argentine



**Une Gignacaise, Laurence Béjat vient de créer une association avec Aurélie Xerri, pour préparer un véhicule 4x4 et réunir la logistique nécessaire en vue de participer à la 5<sup>ème</sup> édition du rallye « Trophée des Roses des Andes. »**

Ce rallye-raid, qui se déroulera en Argentine au mois d'avril 2018, est exclusivement réservé aux femmes. A bord d'un 4x4, l'objectif est de rallier l'étape du jour à l'aide d'un road book et d'une boussole, en parcourant le minimum de kilomètres.

La vitesse n'a pas d'importance dans ce rallye, c'est le kilométrage et le franchissement qui sont retenus pour déterminer le classement.

« Ce rallye comporte plusieurs étapes d'orientation et de franchissement de dunes, ainsi qu'une étape marathon, détaille Laurence Béjat. Et parce qu'on ne parcourt pas un pays avec des œillères, une action solidaire est menée en parallèle de l'épreuve sportive. Depuis sa création en 2014, un partenariat solidaire s'est noué entre l'association « Enfants du Désert » et une fondation locale d'équinothérapie à Salta en Argentine. Une thérapie du bonheur qui utilise le cheval comme partenaire thérapeutique auprès des enfants en situation de handicap. Pour Aurélie et moi-même, c'est le goût de l'aventure, le dépassement de soi et la rencontre qui nous motivent. »

Aujourd'hui, le compte à rebours a commencé pour Aurélie et Laurence. Dans un peu plus de six mois, ce sera le grand départ de l'équipage féminin. Elles sont à la recherche de partenaires financiers ou pouvant aider sur les aspects matériels pour finaliser leur projet.

**Contact - Laurence Béjat - 20, impasse Faucon - 13 180 Gignac-la-Nerthe  
Tél. 06 88 85 55 25 - laurence.bejat@airbus.com**



## Le 3 octobre 2017, les fréquences de la TNT changent

Si vous recevez la télé par antenne râteau, vous risquez de perdre certaines chaînes. **Pour les retrouver : c'est simple !**

Le 3 octobre, faites une recherche de chaînes à l'aide de votre télécommande.

Pour savoir si vous êtes concerné par ces changements, rendez-vous sur

**[www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)**

**ou contactez le 0970 818 818**

(appel non surtaxé)



## EN BREF

### ENQUÊTE INSEE

L'INSEE réalise du 25 septembre au 31 janvier une enquête sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages. Certains ménages gignacais seront interrogés par un enquêteur de l'INSEE muni d'une carte officielle. Les ménages concernés seront prévenus par courrier. Les réponses fournies resteront confidentielles.

La ville de Gignac-la-Nerthe organise les

### REPAS ET COLIS

**NOËL**  
des seniors  
(à partir de 65 ans)

**Inscriptions**  
du **2 octobre**  
au **3 novembre**  
de 9h à 12h  
au **Restaurant Pagnol**

Repas de Noël 13 ou 20 décembre  
Distribution des colis de Noël du 13 au 22 décembre

### NOUVEAUX GIGNACAIS

Les personnes arrivées à Gignac-la-Nerthe depuis le mois d'octobre 2016 sont invitées à se faire connaître auprès du service communication (rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville) pour participer à la cérémonie d'accueil des nouveaux Gignacais.  
Contact : 04 42 31 13 00 ou [communication@mairie-gignaclanerthe.fr](mailto:communication@mairie-gignaclanerthe.fr)

### SOIREE JEUX EN FAMILLE

Vendredi 10 novembre à partir de 18h30  
Ecole Marcel Pagnol  
Gratuit  
Jeux surdimensionnés, babyfoot, jeux de société...  
Chaque famille est invitée à apporter une boisson ou un plat salé ou sucré

### COMMEMORATION DE L'ARMISTICE 14-18

Samedi 11 novembre à 11h  
Départ de la place de la Mairie

## Les rendez-vous culturels de l'automne

*Une nouvelle saison culturelle commence et vous donne rendez-vous pour des spectacles de magie et d'illusions, des lectures promenades, une exposition de photographies, des spectacles pour le jeune public, dont un particulièrement monstrueux...*

### ► Paysages remarquables

L'association Humeur d'images et la ville de Gignac-la-Nerthe vous proposent de découvrir une exposition de photographies sur le thème « *paysages remarquables* ». Une vingtaine de clichés sera exposée durant un mois sur les murs de la bibliothèque.

**Du 21 octobre au 25 novembre**  
**Vernissage le samedi 21 octobre à 11h**  
**A la bibliothèque Yvan Audouard - rue Vincent Van Gogh**



### ► La Tête dans les étoiles

La bibliothèque vous invite à un spectacle jeune public (*à partir de 6 ans*) de la compagnie Cosmos 110, mis en scène par Elodie Segui et interprété par Marion Jeanson.

Comète, jeune musicienne passionnée d'astrophysique, vit dans une décharge électronique. Elle y a bricolé une antenne astro-stellaire dans l'espoir d'envoyer un message sonore aux extra-terrestres. Mais peut-on collectionner tous les sons du monde ? Et comment envoyer du son dans l'espace ? Comment composer une musique qui dirait toute la complexité de notre humanité ?

Acharnée, joyeuse et solitaire, Comète bricole, recycle, réinvente, fabrique à partir de déchets technologiques, d'histoires, de samplers, de souvenirs, d'objets de récupération, d'émotions. Elle crée avec le public son œuvre de survie ! Ce spectacle est proposé en partenariat avec le Conseil départemental 13 et la bibliothèque départementale.

**Judi 26 octobre à 10h à la Bibliothèque, rue Van Gogh**  
**Gratuit - inscriptions obligatoires - places limitées**  
**Tél. 04 42 30 59 61**



### ► Parade monstrueuse et Goûter pour Halloween

Halloween approche... préparez maquillage et déguisements pour une après-midi monstrueuse avec une parade déguisée, un grand goûter sanguinolent et un bal pour vampires, petits monstres, morts-vivants et autres sorcières... Une grande photo générale de tout ce petit monde déguisé sera prise ce jour-là au square ainsi que de nombreux autres clichés pour une exposition qui sera visible à la bibliothèque du 2 au 14 novembre ! Des tirages seront même offerts autour de cette exposition.

**Samedi 28 octobre à 15h au square du centre-ville**  
**Départ de la parade monstrueuse à 14h parking de la Viguière - Gratuit**





## ► Festival de magie et d'illusions

**Pour la 5<sup>ème</sup> année, de grands magiciens et illusionnistes vont investir l'espace Pagnol pour nous faire vivre, petits et grands, un véritable week-end magique articulé autour de deux rendez-vous.**

### Grand Gala de magie et d'illusions

Des tours de magie très visuels, colorés et dynamiques mettant en scène des objets de la vie de tous les jours par Patrice Carrado, prix du public du festival « *Coup de Chapeau* », de la grande illusion avec Mika et Fred, prix du public « *Trophées d'Albertas* », du mentalisme humoristique qui consiste à créer l'illusion de facultés paranormales (*télépathie, clairvoyance, psychokinésie...*) dans l'objectif de divertir un public par un jeune magicien très prometteur, Pierre Boncelet.

Sans oublier la venue de deux invités surprises et comme pour les éditions précédentes : Sébastien Fourie qui

assurera le rôle de Monsieur Loyal et qui présentera un numéro de magie utilisant les nouvelles technologies de communication.

**Samedi 18 novembre à 20h30 - Espace Pagnol**  
**Tarif : 10 € adultes / 5 € enfants**

### « *Le Chapelier toqué* » (Jeune Public)

Spectacle de magie et d'illusions pour le jeune public qui revisite les grands numéros classiques de magie tout en nous entraînant dans l'univers d'Alice au pays des merveilles. Un spectacle interactif où les enfants sont souvent invités à monter sur scène.

**Dimanche 19 novembre à 15h - Espace Pagnol**  
**Tarif : 5 € enfants / 8 € adultes**

*Ce festival est proposé dans le cadre d'un partenariat entre la ville de Gignac-la-Nerthe et les magiciens de Provence.*

## ► Lecture par nature

**Mercredi 15 novembre, la bibliothèque vous propose une journée consacrée à la lecture avec deux temps forts animés par une compagnie artistique.**

### Atelier lecture

A partir de 10h

Un atelier de lecture est proposé à une douzaine de participants où chacun est invité à venir avec un objet textuel de son choix (*ex. roman, lettre, BD...*). Cet atelier sera suivi d'une promenade déambulation, soit à l'extérieur vers le GardenLab, soit dans la bibliothèque où chaque lecteur sera amené à choisir un espace, une posture afin de partager à haute voix sa lecture. Les participants pourront venir

éventuellement avec un proche ou deux. Sur inscription.

### Lectures mises en scène

A partir de 15h

La compagnie Fluid Corporation proposera une série de quatre lectures sur le thème de la nature (*Journal intime d'un arbre de Didier Van Cauwelaert, la Tempête d'Hervé Walbec, Moby Dick d'Herman Melville, la Supplication de Svetlana Aleksievitch*) dans la bibliothèque et en extérieur.

**Mercredi 15 novembre - Bibliothèque Y. Audouard**

*L'atelier et les lectures sont proposés dans le cadre d'un partenariat avec la Métropole Aix Marseille Provence.*



# PLUi : la concertation se poursuit

**La démarche pour transformer le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en une version intercommunale (PLUi), qui concernera à terme l'ensemble du territoire Marseille Provence, a commencé en 2015. Après la phase de diagnostic et de présentation du projet du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), une nouvelle phase commence. Une réunion publique aura lieu en novembre pour faire le point complet sur ce sujet.**



Une réunion sur le PLUi pour entrevoir le développement de Gignac-la-Nerthe jusqu'à l'horizon 2030

« Le PLUi est un processus travaillé en co-construction entre échelons communal et intercommunal, soulignait Mme Laure-Agnès Caradec, conseillère métropolitaine et vice-présidente du conseil de territoire Marseille Provence, en charge de l'urbanisme, lors de la réunion publique d'octobre 2016 à Marignane. Il s'inscrit dans la durée et sera rythmé par de nombreuses réunions de concertation et des enquêtes publiques. Il s'agit de transformer l'actuel Plan Local d'Urbanisme (PLU) en une version intercommunale. Cette transformation constitue une évolution, pas une révolution. Il s'agit principalement de bâtir et de mettre en œuvre un projet équilibré. »

Ainsi, après le diagnostic et les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) présentés en octobre 2016 à Marignane et qui a concerné les huit communes du bassin ouest de Marseille Provence, le temps est maintenant venu d'échanger à nouveau sur l'avancée du projet.

Pour cela, une réunion publique aura lieu le 29 novembre. Elle permettra de faire un point sur le dossier avec un rappel complet du PLUi qui va définir les grandes orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement du territoire jusqu'à l'horizon 2030. C'est le PLUi qui précisera également à l'avenir les droits à bâtir. Ce sera aussi l'occasion de mieux faire connaître les grandes orientations du PADD, notamment celles qui concernent notre ville, et aussi pour échanger autour de quelques thèmes à l'échelon intercommunal comme : Comment développer nos villes et villages tout en préservant notre identité ? Comment protéger et valoriser notre environnement ? Où et comment mieux construire demain ? Autant de questions articulées autour d'objectifs ambitieux tels que conforter l'attractivité

du territoire, développer des activités économiques tout en mettant en valeur les espaces naturels, préserver « l'écrin vert et bleu », le cadre de vie, les massifs, les espaces naturels et les terres agricoles, structurer le développement du territoire en fonction des axes de déplacements et enfin favoriser un urbanisme raisonné et durable, en privilégiant le renouvellement urbain, en limitant la consommation foncière, en valorisant les identités paysagères et patrimoniales.

Des sujets clés qui dépassent souvent le simple cadre communal et qui concernent l'ensemble des 18 communes qui composent

le territoire Marseille Provence. En attendant la réunion de concertation de novembre, vous pouvez vous renseigner au service urbanisme, situé 1, avenue des Fortunés. Un dossier d'information, une exposition et un registre sont à votre disposition !

## Nouveau rendez-vous en novembre pour dessiner ensemble notre territoire de demain

### Réunion publique

Lors de cette réunion, vous pourrez découvrir l'essentiel du projet du futur PLUi, notamment ses grandes orientations pour Gignac-la-Nerthe.

Un petit film consacré au PLUi sera projeté.

Seront abordés les points suivants :

- La démarche PLUi : qu'est-ce que c'est ?  
Où en est-on ?
- L'ambition du territoire et rappels du PADD
- Les grandes orientations qui ont guidé le zonage du PLUi
- Les projets dans la commune

**Mercredi 29 novembre à 18h - Espace Pagnol**



### Le PLUi en bref

Un Plan Local d'Urbanisme établit le projet global d'urbanisme et d'aménagement d'un territoire et fixe les règles générales d'utilisation du sol. Un PLU est dit « intercommunal » lorsqu'il couvre plusieurs communes regroupées dans une intercommunalité (EPCI).

Le PLUi dote le territoire d'une vision prospective de 10 à 15 ans dans une perspective de développement durable. Il régit le lieu, l'objet, la manière de construire pour l'ensemble des parcelles du territoire concerné.

Il définit le cadre des projets locaux de développement économique ou résidentiel et précise les choix du territoire en matière de protection ou de valorisation des espaces naturels ou agricoles.

### Pourquoi les PLU évoluent-ils en PLUi ?

La Loi du 10 juillet 2010 dite loi « Grenelle 2 » a généralisé les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux. Ils sont désormais obligatoires pour les métropoles qui assurent la responsabilité de l'urbanisme. En effet, les questions du logement, de la mobilité, des équipements, du développement économique et du cadre de vie dépassent aujourd'hui le seul cadre communal.

### Quelles sont les composantes d'un PLUi ?

Un PLUi est constitué de 3 pièces principales :

- **Le rapport de présentation** comprend un diagnostic, un état initial de l'environnement, une analyse des incidences du projet sur celui-ci et une explication des choix retenus.
- **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** définit les orientations retenues pour le développement, l'aménagement et l'équipement du territoire.
- **Le zonage** présente, sur des cartes au 1/2 000ème, la zone (ou destination) de chaque parcelle. Le règlement décrit les règles d'utilisation des sols, zone par zone. On peut y associer des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) qui encadrent les projets sur un secteur précis.

## Un règlement de publicité pour préserver l'environnement

Avec la mise en place d'un Plan Local de l'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle du territoire Marseille Provence, les grands jalons du développement urbain de demain vont être posés.

Afin de renforcer cette dynamique, la Métropole s'engage aujourd'hui dans un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Alors que le PLUi est l'outil d'urbanisme garant de l'aménagement durable du territoire, le RLPi permettra d'assurer la protection de nos paysages contre la pollution visuelle que peut représenter la publicité, si elle n'est pas correctement intégrée.

L'élaboration du RLPi se fera dans le même esprit que le PLUi, associant phases de diagnostic, de concertation et d'adoption d'une réglementation. Avec comme nouveauté : la police d'autorisation et de sanction qui auparavant relevait de la Préfecture sera confiée à chaque commune. Ce règlement concernera les dispositifs publicitaires, les enseignes et pré-enseignes. Basé sur le code de l'environnement, le RLPi va permettre de préserver le paysage urbain de chaque commune du bassin ouest de Marseille Provence, en évitant la profusion de publicités.

Aujourd'hui, le diagnostic a commencé et fera prochainement l'objet d'un rapport. Il sera suivi d'une phase de concertation avec les habitants et l'ensemble des acteurs du monde professionnel. En attendant, vous pouvez consulter au service urbanisme de la commune deux panneaux d'information et les premiers éléments de documentation.

**Service urbanisme - 1, avenue des Fortunés**

**Réception du public :**

**lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h**

**Tél. 04 42 09 36 08**



# Respect de l'environnement et propreté, c'est l'affaire de tous

*Avec l'arrivée prochaine de l'automne, voici venir une période propice aux travaux dans les habitations ou les jardins. Pour vous faciliter la vie dans le traitement des déchets et leur recyclage, une déchèterie est à votre disposition. Pour rappel, il est formellement interdit de jeter des déchets verts dans les containers individuels ou collectifs.*

## ► Une déchèterie performante

Pratique et gratuite, la déchèterie vous offre la possibilité de déposer vos déchets autres que ménagers et de favoriser leur bon recyclage.

Elle admet les déchets suivants : les végétaux, le verre, le papier et le carton, les ferrailles, les métaux non ferreux, les encombrants, les radiologies, les médicaments... et dans des récipients spécifiques, les huiles de vidange, piles, batteries, DDS, D3E...

### Conditions d'accès

La déchèterie est exclusivement réservée aux particuliers. Tous les administrés ont la possibilité d'accéder à toutes les déchèteries de la Métropole. Les camions plateaux sont interdits. Concernant les véhicules de plus de 1,9m, des dérogations d'accès peuvent être accordées. Pour cela, une demande d'autorisation doit être faite auprès de la déchèterie avec carte grise et justificatif de domicile. Il faut compter 3 jours de délais de traitement.

### La déchèterie

RN 568, av. Georges Pompidou - 13180 Gignac-la-Nerthe  
Tél. 06 23 79 70 96

HORAIRES : Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h (hiver) Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés

### Bon à savoir

La déchèterie de Marignane, située 5 chemin des Macreuses, est ouverte le dimanche matin (de 9h à 12h) et le jeudi (de 9h à 12h et de 14h à 18h30).

### Pour les encombrants

La collecte des encombrants se fait sur rendez vous, pris au préalable au **0800 94 94 08** ou sur le site internet « **Engagés au quotidien.** » Pour faciliter le ramassage, les encombrants devront impérativement être mis en place sur la voie publique.



## ► Déchets et excédents de chantier

Pour les déchets et excédents de chantier, qu'ils soient dangereux ou pas, pollués ou pas, les professionnels doivent **s'orienter vers des centres de déchèterie privés.** Il en existe de nombreux, parmi lesquels on peut noter :

### DALOREC

Quartier de l'aiguille - 13 180 Gignac-la-Nerthe  
Tél. 04 42 77 71 01

### PLATEFORME DES AYGALADES

99, avenue des Aygaldes - 13 015 Marseille  
Tél. 04 91 60 90 38

### SPUR ENVIRONNEMENT

228, avenue de Château Gombert - 13013 Marseille  
Tél. 04 91 68 75 59



## Carton rouge aux infractions

Des **dépôts sauvages** sont intervenus récemment sur la commune. Ils sont souvent le fait de quelques entreprises privées ou d'auto-entrepreneurs malveillants qui, pour économiser quelques deniers, ne respectent pas leurs obligations et n'hésitent pas à déverser sur la voie publique leurs déchets... Et ainsi, polluer notre environnement !

Pour rappel : tout **dépôt sauvage** ou **abandon de déchets** sur une voie publique ou privée **sont interdits.**

Les professionnels sont responsables de la gestion de leurs déchets et ceux de leurs clients jusqu'à leur élimination finale (*Article L541-2 du Code de l'environnement*).

Les professionnels, tout comme les particuliers, qui ne respectent pas les conditions de collecte des déchets (*jour, horaire, modalités de tri...*), s'exposent à de **lourdes sanctions**, notamment à une **amende pouvant aller jusqu'à 1 500€**, ainsi que la **confiscation du véhicule.**

**Sachez que la municipalité est mobilisée sur ce sujet**, qu'elle implante des caméras nomades et qu'elle **va renforcer sa campagne de verbalisation des infractions.**



## Rentrée scolaire 2017

# Pour la réussite scolaire et l'épanouissement des enfants

**Démarrage du chantier du Pôle Educatif n°1, changement d'organisation du temps scolaire, travaux d'été dans les écoles, création d'une salle informatique, préparation des activités proposées aux enfants, les mois de juillet et août ont été mis à profit pour que la rentrée 2017 se passe dans les meilleures conditions. Bilan de rentrée et zoom sur les nouveautés.**

Lundi 4 septembre, 1014 jeunes gignacais ont retrouvé cartables, cahiers et cours de récréation des sept écoles de la commune.

Cette journée a été marquée par quelques larmes pour les plus petits, de joyeuses retrouvailles entre copains sans oublier la découverte des salles de classes et la rencontre avec les enseignants. Parmi ces derniers, 6 nouveaux professeurs des écoles ont pris leur fonction dans les groupes scolaires Marcel Pagnol et David Douillet.

Pour que cette rentrée se passe sereinement pour les 359 enfants des écoles maternelles et les 655 élèves inscrits en élémentaire, un important dispositif de sécurité a été déployé autour des écoles. Les treize agents de la Police Municipale étaient mobilisés sur le terrain. Des animateurs portant des gilets jaunes floqués « Gignac Vigilante » avaient pour rôle de renforcer le plan Vigipirate par une observation active des abords des écoles.

La principale nouveauté de cette rentrée réside dans le retour à la semaine de quatre jours.

Mise en œuvre à Gignac-la-Nerthe en septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires avait organisé le temps scolaire sur quatre journées et demie et proposait des activités complémentaires dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.

Le nouveau gouvernement a donné la possibilité à chaque commune de revoir l'organisation du temps scolaire dès la rentrée de septembre 2017. Le décret d'application visant cette démarche est paru au Journal Officiel le 28 juin 2017 et obligation était donnée aux communes de faire connaître leur position début juillet. Ainsi, la municipalité a-t-elle décidé dans ces délais très courts, de convoquer le 6 juillet dernier des conseils d'écoles extraordinaires qui se sont prononcés pour le retour à la semaine de quatre jours.

## Rentrée scolaire 2017



Les « 3<sup>ème</sup> année » de maternelle mangent avec les grands !

- 
**359 enfants**  
 dans les écoles maternelles
- 
**655 élèves**  
 dans les écoles élémentaires
- 
**763 élèves**  
 mangent à la cantine chaque jour
- 
**120 enfants**  
 au centre de loisirs le mercredi

### La nouvelle organisation du temps scolaire

Afin de rassembler le temps scolaire sur quatre jours et non plus quatre et demi, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) qui étaient proposés un après-midi par semaine dans chaque école sont supprimés et remplacés par des heures d'enseignement.

Les écoles fonctionnent donc sur quatre jours de classe par semaine, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Soucieuse du bien-être des enfants, la Municipalité a proposé aux conseils d'écoles, qui ont accepté, d'adopter de nouveaux horaires qui permettent de concentrer davantage d'heures d'enseignement le matin et ainsi de profiter d'une vigilance accrue des enfants pour l'apprentissage à ce moment de la journée.



**8h30 - 12h**  
**14h - 16h30**

### Et le mercredi ?

L'effet le plus visible de ce changement d'organisation porte sur les mercredis matins qui ne sont plus consacrés aux apprentissages scolaires.

Pour répondre aux préoccupations de garde d'enfants, la Municipalité a décidé d'ouvrir le centre de loisirs le mercredi toute la journée de 8h à 18h. Cinq formules sont proposées aux

parents (*journée complète / matinée sans repas / matinée avec repas / après-midi sans repas / après-midi avec repas*). Les inscriptions sont désormais closes et le centre aéré complet. Il est rappelé aux parents qui ont choisi l'inscription en occasionnel pour l'une de ces formules qu'un délai de prévenance de quinze jours doit être respecté pour informer par mail la DEJES de la présence de leur enfant afin qu'il puisse être accueilli dans les meilleures conditions.

Toujours avec la même volonté de satisfaire les besoins des familles, la Municipalité a créé une garderie le mercredi matin à partir de 7h15. Ainsi les parents qui travaillent n'auront pas à changer leurs habitudes le mercredi par rapport aux autres jours de la semaine puisque leur enfant pourra être pris en charge à la même heure.

Le service des sports propose également des activités sportives le mercredi tout au long de l'année scolaire pour les enfants âgés de 3 à 15 ans. L'objectif de ces Activités Sportives Municipales (ASM) est de leur faire découvrir les différentes familles de disciplines sportives de manière ludique et attractive.

Au programme : motricité, jeux de ballon, athlétisme, boxe, escrime, cirque, hockey, rugby, VTT, voile...

### La restauration scolaire

Depuis la rentrée, l'organisation de la restauration scolaire a été modifiée au sein du groupe scolaire Marcel Pagnol.

Pour éviter que les grandes sections de maternelles déjeunent trop tard, il a été décidé de les faire manger dans la salle des élémentaires, dans un espace qui leur est réservé.

Jusqu'aux vacances de Noël, les grandes sections seront servies à table par les ATSEM. Durant les mois de janvier et février, ces enfants seront initiés au self en se chargeant de prendre leur plateau, verre et couverts uniquement. Sur la dernière période de l'année, de mars à juin, ils apprendront à utiliser le self, comme les élémentaires.

Cette nouvelle organisation du déjeuner pour les maternelles favorise l'apprentissage progressif de l'autonomie des enfants qui passeront en CP l'année prochaine. Autre avantage, et non des moindres, tous les enfants scolarisés en maternelles déjeunent en même temps et profitent donc de 45 mn de jeux et de détente après le repas. Cette opération pilote sera mise en place dans les futurs pôles éducatifs en cas de succès.

Par ailleurs, le principe de la sieste à la demande est toujours appliqué dans toutes les écoles pour les maternelles qui ont ainsi la possibilité d'aller dormir dès qu'ils le souhaitent.

## ► Infos travaux

Les travaux du Pôle Educatif ont débuté au début de l'été sur l'ancien terrain stabilisé à côté du centre de loisirs. Les deux grues sont en place depuis quelques semaines et les terrassements sur le point d'être terminés. Les fondations sont en cours.

En attendant la livraison de ce nouveau pôle éducatif, la Ville a réalisé cet été des travaux d'entretien dans les écoles. Des travaux de peinture ont été effectués dans l'école Jules Ferry, le groupe scolaire Marcel Pagnol et l'école Célestin Arigon. Les jeux de cours ont été vérifiés et pour certains repeints. Enfin, une paillasse en béton et carrelage accueillant un ordinateur et des rangements a été détruite dans une classe de l'école Douillet afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.



Chantier du pôle éducatif n°1



Atelier informatique du centre de loisirs

## Nouvelle salle informatique à l'école David Douillet

Dès la rentrée, les élèves de l'école David Douillet ont pu découvrir une salle informatique équipée d'une dizaine de postes (à terme 15 ordinateurs y seront installés) connectés à Internet ainsi que d'un vidéo projecteur et d'une imprimante. Le serveur, préconisé par l'Education Nationale, accueille un dossier par classe. Une suite bureautique libre, des logiciels de montage son et vidéo sont installés sur chaque poste. Les enseignants peuvent donc accompagner leur classe, dès la maternelle, dans cette salle qui bénéficie également aux enfants inscrits au centre de loisirs. Au programme : jeux éducatifs, recherches sur Internet, exercices ou encore peut-être réalisation d'un journal ! Un ordinateur a également été installé dans chaque classe et un vidéoprojecteur viendra compléter l'équipement au mois de novembre.

## ► Science et Gastronomie

Du 9 au 14 octobre, la Science sera fêtée au centre de loisirs à travers différents ateliers. Une journée familiale sera également proposée à l'occasion de la fête de la Science samedi 14 octobre avec une sortie et des activités de découverte. **Renseignements : 04 42 09 01 51**

Du 16 au 20 octobre, c'est la gastronomie et le terroir qui seront à l'honneur dans les écoles dans le cadre de la semaine du goût. Les enfants partiront pour un « petit tour de France » et découvriront chaque midi les spécialités d'une région : les pâtes au pesto de Provence, les crêpes au sarrasin de Bretagne, le rougail de saucisse d'Outre-Mer et la tartiflette de Savoie. Ils participeront à un quiz qui verra les gagnants récompensés par un panier de fruits et légumes. Bon appétit !



Un des gagnants du quiz de la semaine du goût 2016

## Rentrée scolaire 2017



### ► Ça bouge au centre aéré !

En raison des travaux de construction du PE1 sur le site du centre de loisirs Nelson Mandela, le centre aéré a déménagé au début de l'été dans les locaux du groupe scolaire Marcel Pagnol. Cinq bungalows climatisés ont été installés dans la cour pour accueillir les activités. Les enfants utilisent également la bibliothèque et la salle de motricité de l'école maternelle sans oublier la grande cour de l'école élémentaire. Cet été, ce sont entre 60 et 150 enfants qui ont fréquenté le centre aéré, ses activités sportives, manuelles, ses animations au GardenLab, ses sorties... Pendant une semaine, un plan canicule a été mis en place avec priorité aux animations dans des lieux climatisés et heures de sorties aménagées.

#### Nouvelle organisation du centre de loisirs

Depuis le mois de septembre, outre la modification d'horaires du centre de loisirs qui accueille désormais les enfants de 8h à 18h le mercredi, son organisation change afin de proposer aux enfants des activités par thèmes, comme cela se faisait dans les TAP. Environnement, sport, informatique, expression (*théâtre, musique, écriture et arts visuels*) : les enfants s'inscrivent selon leurs envies et le temps de réalisation nécessaire à chaque activité (*par exemple, réalisation d'un porte clé en pompon sur deux mercredis...*). Le projet pédagogique évolue également, notamment concernant le déroulement de la journée type. Les « mater 2 et 3 » ont par exemple désormais la possibilité de choisir leur activité, comme les plus grands.

**Inscriptions au Centre aéré et aux Activités Sportives Municipales pour les vacances de la Toussaint à partir du 2 octobre à la DEJES**  
Attention places limitées à 120 enfants



# Un été animé!







9



9



9



10

- 1 - Belle ambiance pour la soirée du 13 juillet
- 2 - Représentation du P'tit Théâtre de l'Age d'Or et tours de magie, 14 juillet
- 3 - Fête nationale et remises de médailles, 14 juillet
- 4 - Buffet républicain, 14 juillet
- 5 - Soirée mousse pour les enfants, 15 juillet
- 6 - Spectacle du groupe Aioli et d'Yves Pujol, 16 juillet
- 7 - Moules frites organisées par l'OCLG dans le square, 16 juillet
- 8 - Chansons et contes de fées pour les plus jeunes, 4 août
- 9 - Mes années Gold et Newzik au boulodrome de Laure, 4 août
- 10 - Les Alex invités par l'OCLG, 5 août
- 11 - Tour du monde des saveurs en food-trucks, 6 août



11



11

## Vers un cœur de ville rénové

*Cet automne, plusieurs aménagements vont être réalisés en centre-ville pour continuer à rénover le centre ancien et lui redonner un nouveau visage. Petit panorama de ces interventions réalisées avec le concours de la Métropole Aix-Marseille Provence et le Conseil Départemental 13.*



Le boulevard Pasteur réaménagé et apaisé



Vue de nuit sur l'olivier et l'éclairage Leds

### Rénovation de l'avenue Pasteur

L'avenue Pasteur a connu, ces derniers mois, une première phase de rénovation avec dans sa partie haute : l'**enfouissement** des réseaux aériens, la pose de **nouveaux candélabres**, la création de **nouvelles places de stationnement** tout le long de la chaussée la pose sur les trottoirs d'un revêtement de qualité. Autre grand changement intervenu, la **mise en sens unique** pour les automobiles, tout en conservant la possibilité de circuler en **double sens pour les vélos**. Cela pour permettre une circulation beaucoup plus apaisée qu'auparavant. La ville s'efforce à chacun de ses nouveaux aménagements et à chaque fois que cela est possible de privilégier les modes de déplacements doux.

Un **empierrement de grande qualité** avec de vraies pierres massives a été posé sur le mur. Les pierres ont été montées à la chaux. Un **olivier** a été planté et des **éclairages Leds** ont été installés au sol pour apporter un aspect plus paysager à cette partie de l'avenue, notamment la nuit.

« Ces aménagements et la mise en sens unique ont permis de retrouver une réelle fluidité dans le centre ancien, se réjouit Didier Roca, riverain de l'avenue Pasteur. Le parking avec son trottoir situé derrière les voitures permet de se déplacer à pied de manière sécurisée. C'est une très bonne idée. Non seulement, les nuisances sonores ont diminué avec

*un trafic routier plus fluide et la disparition des embouteillages, mais il y a aussi désormais une meilleure visibilité sur le site et cela diminue d'autant les risques d'accident. Côté esthétique, c'est aussi un vrai plus. Le mur et son empierrement sont en harmonie avec celui du vieux cimetière, avec la mise en valeur des pierres présentes sur le poste de police municipale et la Mairie. »*

Quelques poteaux électriques en ciment sont toujours présents, mais ils devraient être enlevés ces prochaines semaines.

Un peu plus bas, les quatre places existantes devant l'église vont être déplacées du côté de la Caisse d'épargne pour mettre en valeur l'église et rendre plus aisée la circulation de ce côté du boulevard.



### Modernisation du réseau d'eau potable boulevard Périer

Depuis le 28 août, des travaux sont entrepris sur le boulevard Périer. Il s'agit d'une intervention de la Société des Eaux de Marseille Métropole, pour le compte de la Métropole Aix-Marseille, qui consiste à mieux calibrer le réseau et renouveler certains branchements pour garantir à l'avenir une meilleure distribution d'eau potable. Ce sont 140 mètres de canalisations et 6 branchements qui vont être progressivement remplacés.

Indispensables, ces travaux engagés sur la voie publique vont provoquer quelques nuisances inévitables dans le secteur. Ils devraient être achevés à la fin du mois d'octobre.

## Poursuite des aménagements sur la rue de la République

Au niveau du rez-de-chaussée du bâtiment voisin de l'ancien Bar des sports, une **percée piétonne** va être réalisée à l'automne. Elle permettra d'accéder à pied et de manière plus directe à la rue de la République, aux commerces, à la mairie, depuis le parking situé derrière le Bar des sports.

En complément de la réalisation de la percée piétonne, le **parking sera entièrement reconfiguré** pour faciliter son accès et le stationnement. Une quarantaine de places seront aménagées.

Du côté de la boulangerie, un **traitement qualitatif** de la chaussée va être entrepris pour continuer d'offrir un nouveau cachet à l'artère, à l'image de celui qui a été réalisé dans la partie centre de la rue avec la pose d'un parvis en béton désactivé, de chainettes en pavé...

Enfin, une **cinquantaine de candélabres** modernes et épurés vont être installés tout le long de la rue de la République, de la résidence Ste-Marie jusqu'au bas de la rue au niveau de la rue de la Fosse.



Tous ces aménagements permettront dans un proche avenir de retrouver un véritable cœur de ville rénové avec du stationnement facilité et une meilleure accessibilité aux commerces.

## Boulevard Jean Jaurès

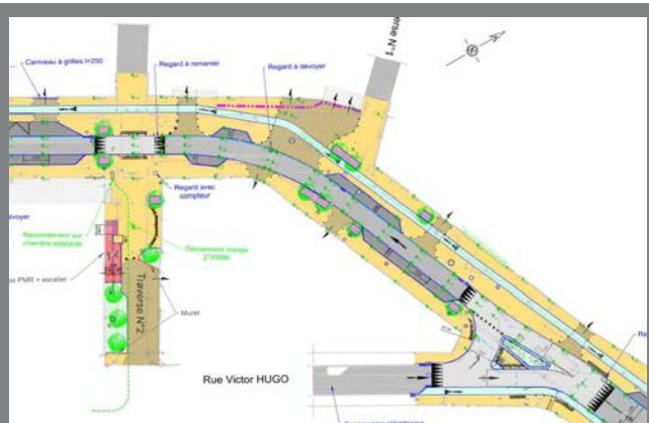
Après l'avenue Victor Hugo qui a vu ses réseaux aériens enfouis, c'est le boulevard Jean Jaurès qui va être réaménagé ces prochaines semaines.

Ces aménagements vont permettre de requalifier l'avenue en valorisant les espaces, en créant un cheminement cyclable, en organisant et en sécurisant mieux les itinéraires piétons, notamment au niveau du groupe scolaire Célestin Arigon et enfin d'apaiser la circulation automobile par la réalisation des plateaux surélevés.

**Trois plateaux** pour mieux traverser et ralentir la circulation routière seront créés ainsi que des **places de stationnement** le long de la chaussée. Le stationnement sera réorganisé, mais conservera le nombre de places quasiment à l'identique avec quarante-trois emplacements, dont une place PMR. **Les trottoirs** seront adaptés aux normes PMR et traités de manière qualitative avec un revêtement en béton désactivé coloré.

Un **quai de bus** sera réalisé au niveau de l'école accompagné de la reprise des deux traverses de l'école.

Les **revêtements de chaussée** seront entièrement repris et il y aura des plantations d'arbres. Une piste cyclable unidirectionnelle sera créée. En bas de l'avenue, côté du complexe sportif G. Carnus, les containers poubelles seront enterrés et l'aire de stationnement des cars entièrement réaménagée.



**Les réseaux aériens** (électricité, téléphonie, éclairage public) seront également **enfouis**. **L'éclairage public** bénéficiera de candélabres de belle facture, à l'image de ceux du hameau des Granettes.

La circulation et le stationnement seront maintenus pendant tout le chantier, mais seront quelque peu perturbés.

**Début des travaux prévus au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.**

## Déploiement de la fibre optique en centre-ville

Le déploiement de la fibre optique sur la commune par SFR, aménageur du réseau, se poursuit suivant le calendrier annoncé, pour que près d'un millier de foyers situés en centre-ville puissent bénéficier, à la fin de l'année, de cet équipement qui offre un très haut débit.

Depuis le 19 septembre, les interventions qui consistent à tirer la fibre optique et à installer des points de mutualisation se multiplient en centre-ville. Une fois cette phase de déploiement achevée, il vous faudra ensuite vous rapprocher de votre fournisseur d'accès à internet pour que ce dernier achève la fibre du point de mutualisation jusqu'à votre foyer. A partir de là vous pourrez bénéficier du très haut débit et des services associés.



# Rencontres, échanges et découvertes

**Pour son dixième anniversaire, le forum des associations était placé sous le signe des découvertes, des rencontres et des échanges.**

Dimanche 10 septembre, c'est au gymnase de la Viguière que les associations avaient invité les Gignacais. Malgré une matinée venteuse, la bonne humeur était au rendez-vous sur les stands installés tout autour du gymnase et dans les salles omnisports où se sont succédés cours ouverts à tous et démonstrations.

Echanger des expériences, rencontrer des bénévoles, des passionnés, des curieux et découvrir des activités en assistant à des démonstrations mais aussi en participant à des ateliers : tel était le programme de ce forum des associations totalement métamorphosé !

La Ville de Gignac-la-Nerthe, organisatrice de cette traditionnelle manifestation de rentrée, a voulu redonner un élan à cette journée, la rendre plus dynamique et conviviale. Changer de lieu a permis de profiter des agréables espaces verts autour du gymnase de la Viguière et de bénéficier d'une salle omnisport lumineuse ainsi que de tout le matériel nécessaire aux différentes pratiques sportives.

Nombreuses sont les associations qui ont fait découvrir leurs disciplines : zumba, danse, judo, gymnastique, kung Fu, tambourin, karaté, tennis de table, escalade, boxe, foot... Tout au long de la matinée, il était possible de regarder mais aussi de tester !

Alessio, 4 ans, s'est mêlé aux judokas sous le regard admiratif de son papa. Quelle fierté pour ce tout petit que de faire tomber un « ceinture noire » ! Evan, 9 ans, a quant à lui voulu tester le tennis de table : « j'avais déjà joué en colonie mais là je trouve ça très bien d'apprendre des techniques ». Deux adolescentes ont suivi, ravies, un cours de hip hop. Des habituées de zumba se sont essayées au boxing fitness. Laurianne, professeur de judo, est montée sur le ring et a découvert le pancrace, à mi-chemin entre la boxe et le judo.

Les professeurs ou adhérents ont pris le temps d'expliquer à ces novices et de partager leur passion. De beaux moments d'échanges.







L'équipe de l'OCLG (de gauche à droite et de bas en haut) : Geneviève, Lyne, Lili, Isabelle, Franck, Danièle, Jeannot, Evelynne, Joël, Nadège, Patrice, Annie, Josiane, Jeannine, Jean-Michel, Sauveur

## La belle équipe de l'OCLG toujours sur le pont !

**L'OCLG (Office de la culture et des loisirs de Gignac) est une association qui organise depuis de nombreuses années des festivités sur la commune.**

Après avoir bien travaillé tout l'été (bal populaire et grillades du 13 juillet, concert des Alex au mois d'août à Laure, Aïoli à l'espace Pagnol fin août...), l'équipe de bénévoles qui compte plus d'une vingtaine de membres actifs, prend un petit repos bien mérité avant de reprendre du service.

« A la fin du mois de septembre, nous allons réunir tous les carnavaliers qui construisent un char et rouvrir le hangar situé boulevard Pasteur pour préparer la prochaine édition du Carnaval. Chaque année, nous sortons 6 à 7 chars et le Caramantran, souligne avec une certaine fierté, Sauveur Savasta, président de l'association. Nous y travaillons ensuite tous les jours de la semaine suivant nos emplois

du temps respectifs jusqu'à pratiquement la veille de la première sortie. Tout le monde est bienvenu pour participer à la réalisation d'un char s'il en a envie, la porte du hangar est grande ouverte. »

Ce long travail de préparation se conclut à chacune des éditions par un grand repas avec toutes les personnes qui ont participé à la fabrication des chars, les chauffeurs de chars, ceux qui prêtent les remorques et les tracteurs...

« On ne demande que de l'investissement personnel, précise Sauveur Savasta, car on fournit tout le matériel nécessaire, la convivialité et les conseils. »

Autre rendez-vous important de l'OCLG, c'est son traditionnel Marché de Noël et Foire aux santons qui se tiendront à l'espace Pagnol les 1, 2 et 3 décembre.

**Contact Sauveur Savasta : 06 71 10 48 37**



## Dessine-moi l'amitié



**Comme chaque année au mois de juin, l'Obro organise une après-midi créative pour le plus grand bonheur de ses jeunes adhérents.**

Le 28 juin dernier, la pluie étant de la partie, les enfants sont restés à l'intérieur pour fabriquer des brochettes de bonbons ressemblant à de véritables personnages. Avant de goûter tous ensemble, les gagnants du concours Eurojeunes ont été récompensés. Les enfants avaient cette année décidé de participer au concours Eurojeunes organisé par le Crédit Mutuel : « dessine-moi les couleurs de l'amitié ». Vingt-neuf enfants ont travaillé pendant 8 séances pour créer des peintures et des dessins. Sept d'entre eux ont été sélectionnés, deux au niveau national : Camille et Aurore. Camille, 5 ans, qui a peint des enfants jouant dans l'herbe, est la grande gagnante ! Bravo à tous !

## Opération Brioches à Gignac



**La Chrysalide organise comme chaque année son « opération brioches » dont les ventes auront lieu dans la commune afin de récolter des fonds pour venir en aide aux handicapés mentaux.**

Cette association créée par des parents de personnes souffrant d'handicaps mentaux gère plusieurs établissements, comme l'IME d'Istres, la M.A.S de Fos sur Mer, les foyers d'Entressen et Martigues, les services d'aide par le travail d'Istres et de Port de Bouc...

L'opération Brioches est une action de solidarité qui permet de récolter des fonds pour permettre la rénovation ou la création d'établissements permettant l'accueil de ces personnes. Pour 5 €, une brioche vous sera remise ainsi qu'un reçu fiscal à partir de 15 € de don. L'Opération Brioches aura lieu sur la commune du **2 au 8 octobre 2017**.

**Rendez-vous dans les commerces, écoles, crèche, sur le marché, au foyer ou à la bibliothèque pour participer !**

## AGENDA

### LOTO RCME

Dimanche 8 octobre à 15h  
Espace Pagnol

### REPAS DANSANT

Organisé par Gignac, Terre Méditerranéenne pour le 1<sup>er</sup> anniversaire de l'association  
Dimanche 15 octobre  
à partir de 12h  
Espace Pagnol  
Inscriptions : 06 49 92 01 09

### CONFERENCE

#### «1917, L'ANNEE CHARNIERE »

Organisée par Gignac, notre ville  
Vendredi 20 octobre  
à 18h  
Espace Pagnol

### CHOUCROUTE ET APRES-MIDI DANSANT

Organisés par Gignac j'y vis  
Dimanche 29 octobre  
à 12h  
Espace Pagnol - 25 €  
Inscriptions : 06 19 19 21 95

### VIDE GRENIERS ENFANTS/FAMILLES/NOEL

organisé par le club de Gymnastique Sportive (GSG)  
Mercredi 1<sup>er</sup> novembre  
de 9h à 17h  
Espace Pagnol  
Inscriptions : 06 61 59 82 53

### CHAMPIONNAT DE TENNIS DE TABLE

Samedi 4 novembre  
Gymnase Pousaraque

### LOTO MGFC

Dimanche 5 novembre  
Espace Pagnol

### LOTO DU COS

Samedi 11 novembre  
à 17h  
Espace Pagnol

### FESTIVAL THEATRE DE LA CABRE D'OR

du 24 au 26 novembre  
Espace Pagnol





De nombreux noms de rues rappellent le passé agricole de la commune

## Sur les traces du passé agricole de Gignac-la-Nerthe

Chronique de Michel Méténier, historien

Au fil des années et donc des articles du journal municipal, s'est déroulé le passé agricole de la commune, des traces les plus lointaines (*la ferme gallo-romaine de la Pousaraque âgée de près de 2000 ans*) aux plus récentes (*les moulins à vent ou le canal d'arrosage du XIX<sup>e</sup> siècle*), des productions classiquement méditerranéennes (*blé, vigne, olivier*), aux autres (*marâchage, mûriers, prèrs, melons...*); nous avons rencontré les paysans (*aujourd'hui on dit agriculteurs*), mais aussi les éleveurs de moutons, de chèvres et de cochons et puis le garde champêtre ! Et même des laitiers dont le dernier, M. Olive, vient de terminer son activité.

En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, agriculture, terrains agricoles, métiers de la terre se réduisent (*pour ne pas dire disparaissent*) comme peau de chagrin. Mais un paradoxe existe : le caractère rural de la commune demeure bien ancré... mais seulement dans le nom des rues (*ce que l'on appelle l'odonymie*). En effet, une centaine de rues (*plus ou moins*

*40 % du total*) rappelle cette histoire agricole et montre un univers social ancien : Allée du Semeur, Impasse des Champs, chemin de la Bergerie..., impasse du Laitier, chemin du Puisatier..., Allée du Moulin, rue du Moulin d'Huile... L'environnement naturel ou transformé est aussi là : traverse des Chênes, chemin des Oliviers, impasse des Mûriers, des Genêts ou des Pins ... C'est le poids de la mémoire campagnarde qui est ainsi établi alors que les transformations depuis près de trente ans sont profondes, l'urbanisation galopante effaçant durablement les dernières traces de cette ruralité.

C'est en quelque sorte la nostalgie de ce qui fut. Le sociologue Jean Viard parle de « désir de campagne ». Les paysages agricoles et naturels tendent à disparaître, remplacés par la trame urbaine. Un Garden Lab, « lieu de vie et d'expérimentation lié à l'agriculture », mis en place au printemps dernier entre Gignac et Laure entend justement réduire cette empreinte du béton et du goudron.

Ainsi, le nom des rues en jouant sur une mémoire sublimée qu'il faut se réapproprié, entend conserver la mémoire collective. L'odonymie se veut gardienne du passé, en partie agricole, en conservant dans le déterminé des voies la trace de l'empreinte encore récente de la campagne.

A travers la définition des rues, c'est une certaine identité que Gignac veut revendiquer, celle « d'une ville à la campagne » si chère à l'écrivain Alphonse Allais. N'est-ce pas ce que recherchent les néo-Gignacais ? Mais qu'ils sachent néanmoins que le riche passé de la commune fut aussi agricole !

# MAJORITÉ

## MACRON N'EST PAS FAINÉANT

Il attaque sur tous les fronts. La casse du code du travail avec plafonnement des indemnités prud'homales, réduction des délais de recours, possibilité de négocier sans syndicat, etc. L'augmentation de la CSG, 9 millions de retraités seront touchés, avec 1 200 € de retraite/mois la perte est de 245€/an. La baisse des APL de 5 euros en octobre continuera avec une baisse d'environ 50 €. La baisse depuis 3 ans des dotations aux collectivités va être accentuée, la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des français et la réduction des contrats aidés auront un impact important sur le fonctionnement des communes. Mais l'impôt sur la fortune (ISF) va baisser. Tout cela va se traduire par une perte du pouvoir d'achat, une flexibilité du marché du travail, une réduction drastique de la dépense publique et une fiscalité favorable aux plus riches. Des milliers de français ont répondu aux ordonnances par la grève et la manifestation et cela n'est qu'un début.

**Bernard MULLER**

Groupe « Gignac J'y Vis »  
<http://alaincroce.blogspot.com/>

## QUAND UN SUJET SERIEUX DEVIENT UNE POLITIQUE POLITICIENNE

La municipalité a reçu un courrier de l'opposition l'accusant d'avoir coupé des platanes très anciens. Évidemment, la préservation des platanes est un vrai sujet. Sauf que ce sujet est détourné par l'opposition municipale contre la municipalité, de manière totalement injustifiée. D'abord, la municipalité n'a fait couper aucun platane, ni par ses services, ni par un prestataire de service extérieur. Ensuite, ce terrain où étaient plantés ces platanes n'a jamais été la propriété de la commune. Ainsi, de tous temps, les propriétaires successifs ont pu faire ce qu'ils souhaitaient dans leur propriété privée, y compris vendre à un promoteur, même si nous pensons que c'est extrêmement regrettable. Les seuls arbres que la municipalité ait fait couper sont des pins, ceux situés entre l'Espace Pagnol et la Résidence du Ménage Neuf. Cette opération a été réalisée par nos soins, à la demande conjointe du bailleur, de la Police Nationale et du Préfet pour des raisons liées à la tranquillité publique, permettant notamment la pose de caméras avec une visibilité optimale.

**Josette ACHHAB**

Groupe « Gignac Ensemble »  
[www.gignac-ensemble.fr](http://www.gignac-ensemble.fr)

# OPPOSITION

## A FEU NOS PLATANES !

A l'heure où nos forêts s'embrasent en Provence, à cause d'irresponsables et de détraqués, comment qualifier ceux qui ont « exécuté » à la tronçonneuse en toute connaissance de cause, six platanes centenaires, sur l'ex terrain météo qu'ils bordaient ? Pourtant en conseil municipal nous avons été assurés sur l'engagement du promoteur des cent neuf futurs logements sur le sort de ces arbres, patrimoine historique de la ville : Deux devaient être maintenus et les quatre autres déplacés ; Suite à notre courrier indigné, la sempiternelle partie de ping-pong s'engage ! L'ex-équipe...la faute à « pas moi », au système ?..... Lot de consolation : 124 végétaux seront implantés ! Bel engagement face au préjudice subi quand on connaît la qualité et l'âge des plantations imposées aux promoteurs ! Le prix d'un platane tel ceux abattus : 11.000€ !!!

Curieusement la presse avertie de sujet où la discrétion aurait été de mise, n'a pas eu vent de ce massacre d'autant plus d'actualité qu'on est à l'heure du « VERT » ! Gignac, une ville à la campagne ou la campagne assassinée par les bétonneurs ?

**Christophe DE PIETRO**

Président du groupe « Gignac Autrement »  
[www.2014-gignac-autrement.fr/06\\_29\\_20\\_47\\_52](http://www.2014-gignac-autrement.fr/06_29_20_47_52)

## GIGNAC-LA-NERTHE, RICHE DE SES GIGNACAIS

Dans notre contexte national morose, il est à noter que l'espoir vient de notre population elle-même. Les activités organisées au sein de notre ville : forum des associations, soirées théâtre, spectacles pour enfants etc. remportent toujours un franc succès. Cet engouement démontre à quel point les Gignacais sont enthousiastes à l'idée de se rencontrer, de partager de bons moments ensemble et de donner de leur temps et énergie pour aller de l'avant. Nous espérons de tout cœur que les nouveaux arrivants, dont on mesure le nombre par la quantité de tractopelles creusant notre sol, adhéreront à cet esprit villageois.

Tout ceci ne serait pas possible sans le travail de nos agents municipaux, dimanche compris. Leur motivation reste toujours très grande, bien que leur implication ne soit pas toujours récompensée à sa juste valeur.

Comptez sur notre groupe pour toujours défendre l'esprit de village de notre commune.

**Laure CHEVALIER**

Groupe « Front National »  
[www.rbm-gignac-la-nerthe.fr/06\\_63\\_08\\_33\\_39](http://www.rbm-gignac-la-nerthe.fr/06_63_08_33_39)

# Les rendez-vous d'automne



## Parade monstrueuse et Goûter pour Halloween

**Samedi 28 octobre à 15h**  
au square du centre-ville  
**Départ de la parade monstrueuse à 14h**  
parking de la Viguière - Gratuit

## Soirée jeux en famille

**Vendredi 10 novembre à partir de 18h30**

Ecole Marcel Pagnol (entrée à côté  
du gymnase de la Viguière)

Gratuit

Jeux surdimensionnés,  
babyfoot, jeux de société...

**Chaque famille est invitée à  
apporter une boisson ou un plat  
salé ou sucré**



## Week-end magique

Gala de magie et d'illusions

**Samedi 18 novembre à 20h30 - Espace Pagnol**

Tarif : 10 € adultes / 5 € enfants

**Spectacle jeune public « Le chapelier toqué »**

**dimanche 19 novembre à 15h - Espace Pagnol**

Tarif : 8 € adultes / 5 € enfants

